

## L'institution de l'Abbaye de Thélème (chapitres 52, 54, extraits)

Frère Jean des Entommeures, moine de l'abbaye de Seully, a sauvé son couvent grâce à son courage, de l'attaque des soldats de Picrochole. Frère Jean est récompensé de ses exploits par son prince Gargantua. Le moine refuse de diriger une abbaye existante mais demande à Gargantua la permission de « fonder une abbaye à [s]on idée »

**A CITER LORS DE L'EXPLICATION DU TEXTE 3**

1. Il pria Gargantua d'instituer son ordre au rebours de tous les autres.
2. « Alors, dit Gargantua, pour commencer, il ne faudra pas construire de murailles alentour,
3. car toutes les autres abbayes sont sauvagement murées.
- 4.— C'est vrai, dit le moine, et cela ne reste pas sans effet : là où il y a des murs devant aussi
5. bien que derrière, il y a force murmures, envies et conspirations réciproques [...]. Et parce
6. que dans les couvents de ce monde tout est mesuré, limité et réglé par les heures
7. canoniques<sup>1</sup>, on décréta qu'il n'y aurait là ni horloge ni cadran, mais que toutes les
8. occupations seraient distribuées au gré des occasions et des circonstances.
9. Gargantua disait [...] que la plus grande sottise du monde, c'était de se gouverner au son
10. d'une cloche et non selon les règles du bon sens et de l'intelligence.
11. En outre, parce qu'en ce temps-là on ne faisait entrer en religion que celles des femmes
12. qui étaient [...] laides et folles [...] et que les hommes [...] mal nés [...], on ordonna que ne
13. seraient reçus en ce lieu que femmes belles, bien formées et de bonne nature, et hommes
14. beaux, bien formés et de bonne nature.
15. En outre, parce que dans les couvents de femmes, les hommes n'entraient qu'à la dérobee,
16. clandestinement, on décréta qu'il n'y aurait pas de femmes si les hommes n'y étaient, ni
17. d'hommes si les femmes n'y étaient.
18. En outre, parce que les hommes aussi bien que les femmes, une fois reçus en religion,
19. étaient [...] forcés d'y demeurer continûment toute leur vie durant, il fut établi qu'[ils] en
20. sortiraient quand bon leur semblerait, entièrement libres.
21. En outre, parce que d'habitude les religieux faisaient trois vœux, à savoir de chasteté, de
22. pauvreté et d'obéissance, on institua cette règle que là, on pourrait en tout bien tout
23. honneur être marié, que tout le monde pourrait être riche et vivre en liberté [...].

24. Sur la porte était rédigée [...] l'inscription suivante [...] :
25. *Ci n'entrez pas, hypocrites, bigots<sup>2</sup> [...]*
26. *Ci n'entrez pas, juristes mâchefoins<sup>3</sup> [...],*
27. *Ci entrez, et soyez bienvenus,*
28. *Bien réussis, vous tous, nobles chevaliers [...]*
29. *Ci entrez, vous, qui le saint Evangile,*
30. *Annoncez en sens agile<sup>4</sup> malgré ce qu'on gronde<sup>5</sup> [...].*
31. *Entrez, que l'on fonde ici la foi profonde,*
32. *Puis que l'on confonde<sup>6</sup> par écrit et par vives paroles<sup>7</sup>*
33. *Les ennemis de la sainte Parole [...].*
34. *Ci entrez, vous, dames de haut parage<sup>8</sup> [...],*
35. *Fleurs de beauté au céleste visage,*
36. *Sveltes comme pages<sup>9</sup>, au maintien pudique et sage,*
37. *Faire séjour ici est gage<sup>10</sup> d'honneur. [...]*

**A retenir, pour l'explication du Texte 3 : une règle (règlement intérieur) à rebours de celle des autres abbayes (c'est-à-dire qui s'y oppose point par point). La règle de Thélème, « fais tout ce que tu veux » est le contraire d'une règle contraignante, c'est une obligation d'être libre. Pas de murs, pas d'emploi du temps, pas de recrutement forcé, pas de séparation des sexes, possibilité de se rétracter et de quitter l'abbaye. La règle de liberté est explicitée à la l. 20 (« entièrement libres ») et à la l. 23 (« vivre en liberté »).**

<sup>1</sup> Heures canoniques : horaires réglés par les lois de l'Eglise (le droit canon).

<sup>2</sup> Bigots : personnes croyantes qui font passer les apparences, les gestes de la pratique religieuse, avant la sincérité et la vie intérieure.

<sup>3</sup> Mâchefoins : qui mâchent du foin comme des ânes, le foin étant ici une image des articles de loi et de jurisprudence dont ces mauvais hommes de loi ont la bouche pleine.

<sup>4</sup> Sens agile : avec grande intelligence et réflexion. Voir "légers (agiles) à la poursuite et hardis à l'attaque" du « Prologue ».

<sup>5</sup> Malgré ce qu'on gronde : malgré l'opposition des théologiens de la Sorbonne.

<sup>6</sup> Que l'on confonde "Que l'on fasse échouer, que l'on anéantisse..."

<sup>7</sup> De vive voix (à l'écrit et à l'oral).

<sup>8</sup> De haut parage : de haute extraction, naissance.

<sup>9</sup> Sveltes comme pages : minces comme des jeunes garçons. Il est intéressant de relever que les femmes doivent présenter les mêmes caractéristiques de corps athlétique que les hommes, au point que leur physique est quasiment androgyne, comme dans le mythe du *Banquet* de Platon.

<sup>10</sup> Gage d'honneur : preuve d'honneur, c'est-à-dire de haute dignité.